



## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL** **EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, le **mercredi 26 juin 2019 à 16h30**, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante, dans le but de permettre:

3551, boulevard des Entreprises Lot 2 122 306	L'usage « Gymnase et club athlétique (code 7425) », tel que présenté au document préparé par Mme Karine Ménard.
---	---

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande d'usage conditionnel lors de cette séance du conseil.

Donné à Terrebonne, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA

---

